



Fiscalite des retraités français au Portugal

Par **gtale**, le **07/07/2013** à **00:23**

Dans le cadre des nouvelles règles de fiscalité pour des retraités français - non fonctionnaires- désirant s'installer en résidence principale au Portugal pouvez-vous me préciser si les pensions versées par les régimes Arrco et Agirc sont soumises à l'impôt sur le revenu (selon les règles portugaises) ou exclues d'imposition pour 10 ans selon les textes applicables au 1er janvier 2013

En vous remerciant

Par **JUAN17**, le **03/06/2014** à **17:36**

Dans le cadre des nouvelles règles de fiscalité pour des retraités français - non fonctionnaires- désirant s'installer en résidence principale au Portugal pouvez-vous me préciser si les pensions versées par les régimes Arrco , Agirc et CRE sont soumises à l'impôt sur le revenu (selon les règles portugaises) ou exclues d'imposition pour 10 ans selon les textes applicables au 1er janvier 2013